

COUDOUGNAN

Bulletin d'information et de liaison

Edité par le Carrefour Culturel Codognanais

Adresse : 23, rue de la Mairie 30920 CODOGNAN

Adresse électronique : carrefour-culturel-codognanais@laposte.net

Site internet du CCC : <http://www.carrefour-culturel-codognanais.org>

Jun 2009
N° 262

Michel Gaufrès à l'honneur !

Michel Gaufrès est président du C.C.C. depuis 20 ans !

Le 28 avril dernier, tous les membres du Conseil d'Administration du Carrefour Culturel Codognanais étaient réunis pour faire le point sur leurs activités passées, présentes et futures ; mais surtout pour fêter les vingt ans de présidence de Michel Gaufrès.

En effet, c'est au printemps 1989 que Michel s'est vu confier la Présidence de notre Association.



Les équipes ont pu changer, mais le Président est toujours là, « à la barre » avec de nombreux bénévoles, dont certains sont là depuis la création du C.C.C. en 1981.

C'est un des deux vice-présidents, Pierre Fanguin, qui fit le discours de circonstance et rendit chaleureusement hommage à un Président qui, depuis vingt ans, fait l'unanimité par ses qualités d'homme de culture, de dialogue et de cœur.

C'est autour du verre de l'amitié et d'un gâteau aux vingt bougies, qu'un ouvrage sur les voitures de collection fut offert à Michel Gaufrès, son épouse recevant le bouquet traditionnel.

Quant à l'évocation des nombreux souvenirs du C.C.C., elle se prolongea tard dans la soirée.

Manifestations prévues par le C.C.C. au mois de juin

Groupe LENGO NOSTRO à Manduel, le 6 juin 2009



Le groupe «LENGO NOSTRO» du C.C.C. participe le Samedi 6 juin, dans les Arènes de Manduel, à la cinquième rencontre des « parlers gardois ».

Là, des groupes, comme le nôtre, présentent des textes sur un thème donné, cette année : « *Les amours de jeunesse* ».

Puis, musique et repas accompagnent les participants qui se comprennent tous, que ce soit en Provençal, Lengo Nostro ou Occitan.

- : - : - : - : - : - : - : - : - : - : -

L'Ensemble Guitares « Plus » Avec guitares et violoncelles Dimanche 7 juin à 21h dans le Temple de Codognan

Au programme : Musiques de Maldonado – Vivaldi – Brahms – Kleynjans

Musiques de chansons françaises : Brassens – Lai – Cabrel – Django Reinhardt – Kocleja



Guitares "Plus" est née en 1999 du désir de produire de la musique pour ensemble de guitares classiques, genre il faut le dire, assez peu répandu... Des guitaristes amateurs, de bon à très bon niveau, se sont donc regroupés autour de ce projet.

Un répertoire éclectique : baroque, classique et moderne, allant de Vivaldi et Bach à Django Reinhardt, Piazzolla et Arvo Pärt ... Tous ces répertoires sont arrangés par et pour l'ensemble **Guitares "plus"** ...

C'est donc 7 à 9 musiciens qui se produisent, le "plus" du nom de leur association étant l'invitation pour d'autres instruments à les rejoindre pour des musiques spécifiques.

Contacts : philippe.paviot@wanadoo.fr - ☎ 04 67 86 55 54

- : - : - : - : - : - : - : - : - : - : -

Jeudi 18 juin à 21h30, dans les arènes de Codognan

L'orchestre d'harmonie de Montpellier Jacou revient à Codognan, invité par le Carrefour Culturel Codognanais et le Comité des Fêtes.

Cet ensemble qui s'est déjà produit au Foyer Communal en octobre dernier, participera aux festivités estivales avec un concert dans les arènes. Ce concert permettra aux Codognanais et amis de découvrir les arènes sous un aspect différent.

Ce lieu accueillera une quarantaine de musiciens qui interpréteront des musiques de film, des musiques pour instruments à vent.

Ce même orchestre se produira dans la cour d'honneur de la préfecture de Montpellier à l'invitation du Préfet de région, dans le cadre de la fête de la musique.

Venez nombreux. **Concert gratuit.**



- : - : - : - : - : - : - : - : - : - : -



Week-end 27 et 28 juin - Voyage en Ardèche

Le C.C.C. organise un voyage en Ardèche avec de nombreuses visites : grotte de l'Aven d'Orgnac – château des Roure – Grotte Chauvet – Vallon Pont d'Arc – Balazuc – Vieil Audon – Vogüé

Quelques places sont encore disponibles. Si vous êtes intéressés, prendre contact pour renseignements : Tél : 04.66.35.28.07

En partenariat, avec l'association « Le thym et la Cigale »,
le C.C.C. a participé aux « Journées de la terre » les 22-23 et 24 avril 2009.



Voir P. 11 « Association Le Thym et la Cigale »

=* =* =* =* =* =* =* =* =* =*

Conférence *Les deux « MIREILLE », celle de Mistral et celle de Gounod*



Le 12 mai dernier, nous avons eu beaucoup de plaisir à suivre la conférence de Michel Fournier « Les deux Mireille, celle de Mistral et celle de Gounod ». Le conférencier nous a fait vivre pas à pas l'élaboration de l'Opéra de Gounod à partir du poème magistral de Mistral, poème écrit en 1859 et qui lui valut le Prix Nobel de littérature en 1904. Ecouter le texte de Mistral et entendre des fragments de l'Opéra de Gounod nous permet de saisir combien l'opéra de Gounod ne reflète qu'en partie le vaste poème mistralien.

=* =* =* =* =* =* =* =* =* =*

LENGO NOSTRO	Prochaines rencontres	GENEALOGIE	
Tous ceux qui auraient envie d'approcher la langue de nos aïeux sont cordialement invités.		Prochaines rencontres	
Mardi 9 et 23 juin à 18h		Lundi 8 et 22 juin 2009 à 18H	
Reprise des rencontres – Mardi 22 septembre		Reprise des rencontres – Lundi 7 septembre	
dans la salle du Carrefour Culturel Codognanais 23, Rue de la Mairie (face à la boîte aux lettres de la Poste)			

- : - : - : - : - : - : - : - : - : -

BIBLIOTHEQUE DU C.C.C.



Les livres du mois

- ANNE (Sylvie) : L'orpheline de Meyssac
- CALMEL (Mireille) : Le chant des Sorcières T.3
- COELHO (Paulo) : La solitude du vainqueur
- KHADRA (Yasmina) : L'attentat

ESPACE ADULTES

- PATRY (Mireille) : Les 3 délurées
- ROJAS (Clara) : Captive
- SCHMITT (Eric-Emmanuel) : Le sumo qui ne pouvait pas

grossir

NOUVEAU – Le magazine officiel de la Fédération Française de Course Camarguaise est consultable à la bibliothèque « Espace Adultes » du C.C.C. – L'abonnement au magazine est à la charge de la Mairie.

« ESPACE ADULTES » Lieu : Rez-de-chaussée de la Mairie – *Horaires d'ouverture durant les vacances*
Juillet : Mercredi 8 et mercredi 22 juillet de 16h à 18h
Août : Mercredi 5 et mercredi 19 août de 16h à 18h
A partir du mercredi 2 septembre 2009 –
Reprise des Horaires – Mercredi de 15h30 à 17h30 et Vendredi de 15h30 à 17h

- : - : - : - : - : - : - : - : - : -

ECOLE de DANSE VEROPASSION



Spectacle de fin d'année à Vergèze Espace le 13 juin à 20h30

CLASSIQUE – MODERN'JAZZ – CANACAN – CABARET – Avec Monique et Véronique CHAUDOIN-QUINTIN



Reprise des cours et inscriptions – Mardi 1er septembre 2009
 Salle CODOGYM (au-dessus de la Garderie)





BIBLIOTHEQUE « JUNIORS »



Périodiquement, « Les Petits lapins » reçoivent dans les locaux de la crèche, de nombreux livres prêtés par la B.D.P. (Bibliothèque Départementale de Prêt) environ 90 à chaque prêt. Ainsi les bambins ont à leur disposition un choix plus important de livres colorés et variés.

– Lundi 4 mai, les élèves des classes de Madame TROTTIER et de Madame COLLIN de l'école « Les Cèdres » sont venus à la bibliothèque. Avec la participation de l'association « Le thym et la cigale », ils ont pu se remémorer les souvenirs de la classe de découverte « faune et flore de la garrigue ». Nathalie leur a fait partager sa passion de la garrigue. Un montage vidéo leur permettait de visualiser les explications et de les illustrer. Des sorties botaniques sont prévues.

– Mardi 9 juin à 10h, les plus petits du village « Les P'tits Lapins et les Petits Loups » pourront voir le spectacle « Au bord de l'eau » proposé par la « Compagnie à l'improviste ». Spectacle gratuit et offert par la B.D.P. et le C.C.C.

Pour terminer l'année en Fête - Rendez-vous mercredi 24 juin à 16h à la Bibliothèque Juniors

*Fermeture de la Bibliothèque pendant les vacances :
du mercredi 1^{er} juillet (soir) au mercredi 9 septembre.*



INFORMATIONS MUNICIPALES

Dimanche 7 juin – Elections Européennes

Ouverture des bureaux de vote de 8h à 18h

Vote par procuration : Aller à la gendarmerie d'Aimargues,
muni d'une pièce d'identité du mandataire et du mandat



C.C.A.S.

PERMANENCE

1^{er} et 3^{ème} mardi du mois de 15h à 17h dans la salle de l'assistante sociale (rez de chaussée de la Mairie). Madame Françoise BONDONO assurera cette permanence avec un membre du C.C.A.S. Elle sera remplacée (lors de ses absences) par Madame Christiane DEUBEL.

PERMANENCE « Ecrivain Public »

1^{er} jeudi du mois de 15h à 17h salle de l'assistante sociale (rez de chaussée de la Mairie).

Madame Lucile CHARNOT aide **les administrés de Codognan** dans leurs démarches administratives (rédaction de courriers, montage de dossiers...)

Pas de permanences pendant les mois de juillet et août.

Reprise de la permanences Jeudi 24 septembre 2009

Encombrants et végétaux

Pas de ramassage pendant les mois d'été : juillet et août

PERMANENCE « Assistante Sociale »

Prendre rendez-vous au 04.66.73.10.50

Madame CHAUVINEAU assure ses permanences le deuxième vendredi des mois pairs.

Madame NOUET assure ses permanences le deuxième vendredi des mois impairs.

Inscriptions pour le recensement militaire

Les jeunes gens et jeunes filles nés en 1993, qui ont 16 ans au cours du 2^{ème} et 3^{ème} trimestres 2009, doivent se présenter en Mairie durant le mois de leur anniversaire

Veillez vous munir des pièces suivantes :

– Livret de famille des Parents et Carte nationale d'identité

Fin juin 2009 – Mise en place des passeports biométriques

Les formulaires de demande sont à retirer en mairie de Codognan et désormais le dépôt se fera à la mairie de VAUVERT équipée pour ce nouveau système

Dates des vacances scolaires

Fin des classes le jeudi 2 juillet (soir) – Reprise le Mercredi 2 septembre 2009 (matin)



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MAI 2009

Convocation : 12 mai 2009 – Affichage : 20 mai 2009

Présents : JULIEN M. ROGER M. SOUBEIRAN J-N. GRAS P. ARCARO H. PEREA C. CAZELLET S. DEUBEL C. BERTRAND L. NAZON J-L. SOULIER T. SEGATTI F. MEDDA M-H. ARCARO M-M. MORGADINHO B. FEVRIER B. CHARNOT L.

Excusée : Françoise BONDONO (pouvoir à Philippe GRAS)

Absente : GUERIN B.

INTERCOMMUNALITE

Adhésion au SMD du GARD

Monsieur le Maire expose que lors de sa réunion du 16 mars 2009, le comité syndical a accepté à l'unanimité l'adhésion de la Communauté de Communes Leins Gardonnenque. Après en avoir en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'adhésion de la communauté de communes ci-dessus.

FINANCES

1 - Décision modificative

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de procéder aux opérations suivantes en section d'investissement :

Opération 13 – Arènes -compte 2313 : + 1 100 €

Opération 10008 – Voirie – compte 2152 : - 1 100 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (1 abstention), décide de procéder aux virements susvisés.

2 - Demande de subvention

Monsieur le Maire expose la demande de subvention formulée par le RASED (Réseau d'Aide et de Soutien des Enfants en Difficultés). Il précise que le personnel affecté à ce service est nommé par l'état et que les charges matérielles incombent à la commune. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'allouer une subvention de 414 €.

3 – Redevance pour occupation du domaine public

Restaurant « Le Lutin » : Monsieur le Maire expose que le restaurant « Le Lutin » a demandé de pouvoir mettre en place une terrasse sur le domaine public. A cet effet, il est nécessaire de fixer le tarif de la RODP. Il est proposé 4,28 € m². Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de reporter leur décision.

Panneaux publicitaires aux stades de football : Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de fixer la redevance pour occupation du domaine public des panneaux publicitaires installés dans les stades. Il précise que le produit de la redevance sera encaissé par le Stade Olympique Codognanais. Il propose de la fixer à 85 € par panneau et par an. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (1 contre) décide de fixer la RODP à 85 € par panneau et par an.

4 - Acquisition d'un logiciel

Monsieur le Maire expose qu'il a été acquis un logiciel pour le service de Police Municipale. Le coût de ce

dernier est de 300 € HT (inférieur au minimum des factures d'investissement de 500 € HT). Considérant l'usage durable qui en sera fait, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'inscrire cette dépense en section d'investissement.

DIVERS

Désignation des jurés pour le jury d'assises 2010

Par arrêté n°2009-112-3, le Préfet a fixé le nombre de jurés appelés à participer à la formation du jury d'assises pour l'année 2010. Pour la commune de CODOGNAN, il est nécessaire de désigner quatre personnes. Le Conseil Municipal effectue un tirage au sort sur la liste électorale qui donne le résultat suivant : Monsieur Henri DIET, Monsieur Mathieu BLANC, Madame MANUEL épouse JEGOU Raymonde, Madame PIGNOLET épouse Lys.

Planning des élections européennes

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de mettre en place le planning de présence pour les bureaux de vote dans le cadre des élections européennes du 7 juin 2009.

Groupement de commandes – Etude hydraulique

Monsieur Philippe GRAS, Adjoint, expose les termes de la convention qui a pour but de créer un groupement de commandes avec la commune de Vergèze. Ce groupement a pour objet de mener une réflexion hydraulique globale à l'échelle des bassins versants situés en amont des communes de Codognan et Vergèze. Le coordonnateur du groupement est la commune de Codognan.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention et autorise le Maire à la signer.

Convention entre la commune et l'association diocésaine de Nîmes

Monsieur le Maire expose qu'au vu de l'aménagement du carrefour rue de l'église/rue de Vergèze, il semble judicieux de signer une convention avec l'association diocésaine pour la mise en place d'un jardin public. Après exposé des termes de la convention et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention.

Monsieur le Maire et les adjoints peuvent vous recevoir en MAIRIE.
Prendre rendez-vous auprès du secrétariat : Tél : 04.66.35.03.07

Le Site de la Mairie de CODOGNAN est disponible - <http://www.codognan.com>



PREVENTION CANICULE



QUELQUES CONSEILS

- Evitez les sorties et les activités aux heures les plus chaudes (généralement entre 12h et 17h) et plus encore les activités physiques : sport, jardinage, bricolage...
- Restez dans la pièce la plus fraîche avec un ventilateur
- Buvez au moins 1,5L d'eau par jour même sans sensation de soif
- Rafraîchissez et mouillez votre corps plusieurs fois par jour
- Pendant la journée fermez les volets, stores et fenêtres
- Aérez pendant la nuit
- Portez des vêtements amples et légers
- Mangez comme d'habitude, si besoin en fractionnant les repas, et de préférence des fruits et des légumes (sauf en cas de diarrhée).

Les symptômes suivants doivent vous alerter

- Des crampes musculaires au niveau des bras, des jambes, du ventre ...
 - Si vous ressentez l'un des symptômes suivants : grande faiblesse, grande fatigue, étourdissements, vertiges, troubles de la conscience, nausées, vomissements, crampes musculaires, température corporelle élevée, soif et maux de tête,
 - Si vous êtes en présence d'une personne qui tient des propos incohérents, perd l'équilibre, perd connaissance, et/ou présente des convulsions.
- Dans l'attente des secours, il faut agir rapidement et efficacement***
- Transporter la personne à l'ombre ou dans un endroit frais et lui enlever ses vêtements,
 - L'asperger d'eau fraîche et l'éventer.

En cas de malaise ou de changement de comportement, appelez votre médecin ou s'il n'est pas là **faites le 15 (SAMU), le 18 (Pompiers) ou le 112 depuis un portable.**

Numéro Vert National [Canicule Info Service : 0 800 06 66 66](tel:0800066666)
(appel gratuit depuis un poste fixe).

La Mairie et le C.C.A.S sont à votre disposition ☎ : **04.66.35.03.07.**

- du lundi au jeudi de 9h à 12h et 14h à 18h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Vous pouvez également appeler :

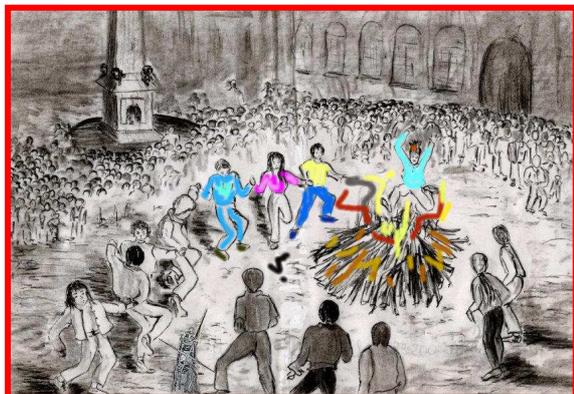
- Monsieur Sébastien BURNEL, Gardien de Police au 06.08.89.40.10

- : - : - : - : - : - : - : -



Quelques festivités en perspective organisées
par la Municipalité et le Comité des Fêtes

24 juin - Fête de la Saint-Jean



Mercredi 24 juin à 21h

Rendez-vous - rue de la Camargue près du transformateur.

Départ de la retraite aux flambeaux qui se déroulera dans les rues de Codognan. Les lampions seront donnés aux enfants sur le lieu du départ.

Vous êtes tous invités. Voici l'itinéraire, afin que le plus grand nombre d'enfants et d'adultes puissent participer.

Les enfants munis de leurs lampions et accompagnés par des adultes partiront du transformateur, emprunteront les lotissements « Le Micocoulier », « La Source », le chemin de la Verrerie, traverseront la route nationale, prendront les rues Montcalm,

Neuve, du Stade, de l'église et se dirigeront vers les arènes où le feu les attendra pour « l'embrasement des arènes ».

Après avoir chanté, dansé autour du feu, tous sont invités à partager le « Verre de la Saint-Jean »

Venez nombreux.

Lundi

13

juillet



A 9h - Déjeuner offert - Parking des arènes

A 10h - course de taureaux dans les arènes de Codognan

A 17h - Jeux pour les enfants au Parcours de santé

Apéritif - Repas champêtre - grillades - Soirée musicale au Parcours de santé.

En cette veille de la Fête Nationale du 14 juillet,
venez nombreux partager cette soirée amicale et festive.

- : - : - : - : - : - : -



AYEZ LE BON REFLEXE



La municipalité, afin de développer une politique durable et cohérente en matière d'hygiène et de propreté canine urbaine, met à votre disposition, en mairie, un sachet facile à utiliser. Comptant sur votre bonne volonté pour une action civique.



- : - : - : - : - : - : -

Informations du village



Nécrologie – Madame Juliette Sanier, née Giran, centenaire depuis octobre 2008, nous a quittés. Elle était devenue Codognanaise par son mariage avec Jean Sanier. Nombreux étaient les amis qui ont entouré sa famille lors des obsèques le 21 avril 2009.

Dans les écoles

A l'Ecole Maternelle « Les Petits Loups »

Jeudi 14 mai, les enfants des classes d'Isabelle et de Sarah, sont partis en car en direction de Montpellier pour aller à l'opéra. Au cours d'une promenade dans la ville, ils ont pu voir la médiathèque, l'hôtel de région, la Mairie, sous la direction de Sarah qui expliquait au fur et à mesure. Ils ont admiré une exposition de photos sur l'Espagne et les costumes.



Après une détente bien méritée et un repas apprécié, tous ces bambins se sont dirigés vers l'opéra. La sorcière, qu'ils ont confectionnée et qui a fait l'admiration de tous, les attendait.. D'autres enfants de Montpellier, Bellegarde... les ont rejoints. Le spectacle « Fées et Sorcières » a été très applaudi (les plus jeunes avaient bien un peu peur !). Quelle belle initiative de faire découvrir à un jeune public les beautés de l'opéra !

Fête de l'école le vendredi 26 juin, à partir de 17h30

Les talents des jeunes créateurs et artistes ont été exposés du 15 au 19 mai, à Gallargues au cours des « Plasticades ». On pouvait admirer les travaux des différentes écoles de la circonscription. Bien sûr les enfants des écoles maternelle et primaire avaient préparé des réalisations. Les adultes étaient émerveillés devant tant de recherche, de beauté, de production différentes et variées. On ne regrettait pas d'avoir fait le déplacement !

A l'école « Les Cèdres » - Fête dans la cour

Mardi 23 juin, pour terminer l'année dans la joie et la bonne humeur.



TERRE DES ENFANTS



La précédente braderie ayant été tout à fait réussie et, sur la demande de nombreuses personnes, nous proposons à nouveau des vêtements en excellent état : pour bébés, enfants et adultes à des prix modiques. Le produit de la vente est destiné à l'achat de lait pour orphelins et enfants dénutris.

VENTE DE VETEMENTS D'ETE pour bébés, enfants et adultes

Très petits prix – excellent état – grand choix !!!

BRADERIE – Samedi 6 juin – FOYER COMMUNAL à CODOGNAN à partir de 9h

Date à retenir : Le 21 Novembre 2009, au Foyer Communal de Vergèze :

Soirée occitane, musique et danses avec le groupe "Coriandre"

- : - : - : - : - : - : - : - : - : -

Les Amis du Bon Vieux Temps

Les rencontres, lotos et autres manifestations, se font au local du club.

Salle attenante à la salle de la Maison du Peuple en face de l'horloge.



* **Mercredi 3 juin** : Repas de la Fête des Mères

Repas annuel des Aînés, ouvert à tous le **vendredi 23 octobre 2009**

Après-midi détente : ouvert tout l'été - Le mardi et le vendredi : local climatisé.

Renseignements : Arcaro M.C. Tél : 04.66.35.38.66 ou Santos N. Tél : 04.66.35.26.80

- : - : - : - : - : - : - : - : - : -

CODOGNAN EN FETE



Fête Organisée par le Club Taurin « Les Enganes »

Vendredi 12 juin

17h00 – Course de taureaux emboulés rasetés par l'école des Saintes-Maries de la Mer

19h00 – Abrivado/Bandidao suivi de l'apéritif dansant

21h00 – Course de nuit

22h30 – Bal sur la place

Dimanche 14 juin

9h00 – Déjeuner dans la cour des arènes

11h00 – Abrivado (Manade Vitou Frères)

11h45 – Abrivado (Manade Vidal)

16h30 – Concours de manades comptant pour le Trophée de l'Avenir

18h30 – Abrivado/Bandido suivi de l'apéritif sur la place



Samedi 13 juin

9h00 – Déjeuner dans la cour des arènes

11h30 – Abrivado (manade Vitou Frères) suivi de la vachette aux arènes et de l'apéritif dansant sur la place

16h30 – Course de vaches cocardières comptant pour le Trophée « Philippe Tiers » avec les manades Blatière, Saint-Pierre, La Galère, les Baumelles, Du Ternen, Cavallini et Chapelle

18h30 – Bandido suivi de l'apéritif dansant sur la place

21h30 – Festival d'Abrivado/Bandido (Manades Aubanel, Vitou Frères, Robert H et Rambier)

22h30 – Bal sur la place

Club Taurin «Paul Ricard – La Ficelle »

Organise un spectacle taurin dans les arènes – Entrée 3€

Mardi 16 juin à 21h

- Jeux de gardians – Saut de cheval à cheval – Saut de cheval à taureau – Rodéo de taureaux
- Ferrade en piste – Attente au fer

* 2 vachettes pour la jeunesse * 1 veau pour les enfants

La Direction ne répond pas des accidents



COD 'ARTIST



Roger LESEL et COD'ARTISTS invitent les photographes
"DECLIC CAISSARGUAIS"

Exposition au TEMPLE de
CODOGNAN du 19 au 21 juin de 10h à 18h

Stage de peinture et de dessin organisé par Christiane Birbeau du 29 juin au 3 juillet 2009

Local 3, Rue de Vergèze – Cours prévus de 10h à 12h et de 15h à 17h

La participation correspond à l'ensemble des prestations

Inscriptions au 04.66.81.52.41

Une exposition de toutes les œuvres des membres de l'association

Peinture, photos

aura lieu les 11-12 et 13 septembre 2009 au Temple de Codognan

dans le but de relancer les inscriptions pour l'année future.

Site : <http://kazeo.codartists.com>



- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :-

L'Association « CROIX BLEUE » a pour but de venir en aide
aux personnes qui ont des problèmes avec l'alcool.

Tout ce qui est dit à notre permanence est strictement confidentiel.

Permanences de 18h à 20h – Mercredi 3 et 24 juin

Mercredi 2 et 23 septembre

(à l'infirmerie des Arènes – face à la Mairie de Codognan) – Tél : 06.09.09.40.65 ou 04.66.71.59.30

KARATE

Assemblée générale du Codognan Karaté Club

samedi 27 juin à 10h la Maison du Peuple.



L'Association Codolien

organise sa **PREMIERE BOURSE MULTI-COLLECTIONS**
Dimanche 13 Septembre 2009

(capsules de champagne, cartes postales, monnaies, philatélie, fèves, parfums, télécartes, pin's,
miniatures jouets, vieux papiers, modélisme, disques vinyl, etc.)

à la MAISON DU PEUPLE. L'entrée est gratuite.

Les inscriptions pour les exposants sont prises dans la limite des places disponibles (5 euros/table de
1m 50) sur règlement et fourniture de la photocopie de la pièce d'identité Recto-Verso.

Possibilité de restauration rapide sur réservation et règlement.

Renseignements : 04.66.35.32.75 ou 06.70.44.66.15

Fermeture pendant les mois d'été : juillet et août.

Site : <http://www.codolien.info> - E-mail : codolien@codolien.info



Guignoleries de Suzette

Dicton Météo

Le temps qu'il fait le trois, sera celui du mois...
En Lengo nostro : « *Lou tèms que fai lou très de jun, sera lou tèms de tout lou mès* »

L'esprit du monde

► Oser, c'est encore le meilleur moyen de réussir.

D'où viennent ces locutions parfois étranges

► **Avoir maille à partir** ! Au Moyen-Âge, la maille était une piécette de cuivre qui valait très peu. C'était en général la pièce que l'on jetait aux mendiants à la sortie des églises. Il était impossible de partager cette pièce puisqu'elle était la plus petite valeur existante. Or, à cette époque, pour dire « partager », on employait le verbe « départir » déformé en partir. Avoir « maille à (dé)partir » signifiait donc se bagarrer pour avoir cette pièce, d'où son sens actuel de « se batailler, se disputer ».

► **Couper l'herbe sous le pied** ! Cette expression qui signifie -retirer les moyens à quelqu'un et le supplanter dans une affaire ou une entreprise- remonte au XVème siècle. Le verbe couper exprime « supprimer » comme dans « couper les vivres » et l'herbe en question ici évoque « les moyens de subsistance, d'abord en ce qui concerne les animaux, puis les hommes par voie de conséquence.

Le saviez-vous ?

► Des études ont permis de déterminer que certaines histoires de « revenants » trouvent leur origine dans l'état de manque de sommeil intense du sujet victime de ces visions. Au-delà d'un certain seuil de fatigue, il arrive que des personnes voient devant elles, à distance approximative d'un mètre, leur reflet inversé transparent comme au travers d'un miroir. Surprenant !

► Les Arborigènes, qui étaient les premiers habitants de l'Australie, ne représentent plus aujourd'hui que 1,5% de la population totale. Sur 18 300 000 habitants de l'Australie, 60% vivent dans les cinq villes principales du pays, le reste étant réparti sur les 7 700 000 km2 de cet immense territoire ! .

► Le tribunal pénal international de La Haye compte près de 1 200 fonctionnaires !!

Mots d'enfants

► Paul, 5 ans, explique à son grand père :
 – « Moi, je compte mon âge sur mes doigts. Et toi, tu te sers d'un mille pattes ? »

► Benjamin, 4 ans, explique à sa maman :
 – « Les papas ont un cerveau et les mamans une cervelle ! »

► Manon, 4 ans, rentrant de l'école :
 – « Aujourd'hui, maman, j'ai été sage comme un dessin ! »

Petits conseils pratiques

► **Avoir maille à partir** ! Au Moyen-Âge, la maille était une piécette de cuivre qui valait très peu. C'était en général la pièce que l'on jetait aux mendiants à la sortie des églises. Il était impossible de partager cette pièce puisqu'elle était la plus petite valeur existante. Or, à cette époque, pour dire « partager », on employait le verbe « départir » déformé en partir. Avoir « maille à (dé)partir » signifiait donc se bagarrer pour avoir cette pièce, d'où son sens actuel de « se batailler, se disputer ».

► **Couper l'herbe sous le pied** ! Cette expression qui signifie -retirer les moyens à quelqu'un et le supplanter dans une affaire ou une entreprise- remonte au XVème siècle. Le verbe couper exprime « supprimer » comme dans « couper les vivres » et l'herbe en question ici évoque « les moyens de subsistance, d'abord en ce qui concerne les animaux, puis les hommes par voie de conséquence.

C.N.R M. Clémenti

Ent. générale du bâtiment

Pose de menuiserie aménagement de cuisine et salle de bain
 Pose de placo et peinture
 Dépannage électricité et plomberie
 Installation de climatisation
 Gestion de travaux

Tél : 06.63.41.28.08

Devis gratuit

FRED IRRIGATION ARROSAGE

le technicien de votre jardin !

**INSTALLATION , DEPANNAGE
 RENOVATION , ENTRETIEN**

Pompage gazon/massifs/potager

à Codognan Tél/fax **04 66 35 48 07**

fredirrigationarrosage@wanadoo.fr

« le conseil qui vous manquait ! »

direct au particulier



FÊTE DES MÈRES

Dimanche 7 juin 2009

Jacquie votre fleuriste
sera devant la Mairie à partir de 8 heures.

vente de bouquets et compositions florales.



Vente au Tél : 04.66.53.96.79

- Une pompe de surface 0,96 KW T.B.E. 150 €

(avec accessoires : coude, manchons, inter de niveau (neuf), crépine, tuyau Ø 32 ...

- 27 m drain agricole Ø 65 (neuf) 15 €

Une nouvelle Société est née sur CODOGNAN !!!

D'Services



**Livraison de Courses, Ménage, Repassage, Petit Bricolage,
Jardinage, Aide Administrative ...**

Info : 06.67.76.67.78

**"Bonnes vacances
à tous"**





	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3						■			
4							■		
5		■							■
6				■					
7				■	■				■
8				■		■			
9							■		

HORIZONTALEMENT

1. En Espagne
2. A la pièce.
3. Génitrices - Lentilles.
4. Plantes à latex blanc - Au large de la France.
5. Révolutionnaire russe.
6. Blonde anglaise - Domine.
7. Veste prussienne - Propre
8. Pierre - Epoque.
9. Œuvre latine - Dans.



Dates à retenir

VERTICALEMENT

1. Espèces.
2. Rarement en tête - Prénom dans les deux sens.
3. Apre violence.
4. Singe-araignée.
5. Enervert - Abréviation.
6. Pouffé - En Suisse.
7. Laps de temps - Réfuté.
8. De notre Globe.
9. Crochet - Pronom.

Solution de la grille - Mai

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	G	I	R	A	U	D	O	U	X
2	R	O	S	A	M	O	N	D	E
3	A	S	■	R	E	S	■	I	N
4	Z	■	R	■	A	A	■	N	O
5	I	C	E	L	■	■	■	C	E
6	E	L	F	I	N	E	S	■	H
7	L	I	E	■	A	L	■	C	A
8	L	O	N	A	T	O	■	I	N
9	A	N	D	R	O	M	E	D	E

JUIN

Mercredi 3 - Repas « Fête des Mères » Amis Bon Vieux Temps	Mardi 22 - Généalogie - C.C.C.
Samedi 6 - Lengo Nostro à Manduel Vente vêtements - Terre des Enfants	Mardi 23 - Lengo Nostro - C.C.C. Fête de fin d'année - Ecole Primaire « Les Cèdres
Dimanche 7 - Elections Européennes Fête des Mères Concert de musique « Guitares Plus » - C.C.C.	Mercredi 24 - Fête de la Saint-Jean - Mairie
	Vendredi 26 - Fête de Fin d'année - Ecole Maternelle
	Samedi 27 - Assemblée générale - Karaté
Lundi 8 - Généalogie - C.C.C.	Week-End 27 et 28 - Voyage dans l'Ardèche - C.C.C.
Mardi 9 - Lengo Nostro - C.C.C.	JUILLET
Vendredi 13 - Spectacle de danse - Véropassion	Lundi 13 (veille de la Fête Nationale) - Fête au village Taureaux - Jeux - Repas champêtre
12-13 et 14 - Fête - Club Taurin « Les Enganes »	
Lundi 15 - Généalogie - C.C.C.	
16 au 21 - Fête votive - Comité des Fêtes	Mardi 14 - Fête NATIONALE
Mardi 16 - Spectacle taurin - Club Taurin « La Ficelle »	SEPTEMBRE
Judi 18 - Concert de musique - C.C.C.	Dimanche 13 - Bourse aux collections - Codolien
19- 20 - 21 - Exposition de photos - Cod'Artist	Week-end 19 et 20 - Fête des Vendanges
	Dimanche 27 - Vendanges à l'ancienne

Le COUDOUGNAN ne paraîtra pas pendant les mois d'été.
Prochain numéro en septembre 2009
Informations à donner *AVANT le 17 août* pour la parution
du bulletin de septembre.